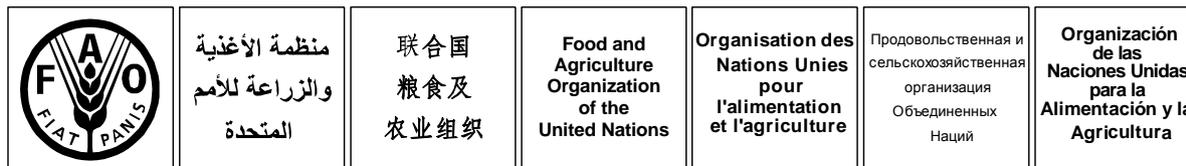


Mars 2012

F



Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

VINGT-SEPTIÈME SESSION

Brazzaville (Congo), 23-27 avril 2012

LE POINT SUR L'INITIATIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE ET DES AGRO-INDUSTRIES EN AFRIQUE (ID3A)

L'Initiative pour le développement du secteur agroalimentaire et des agro-industries en Afrique (ID3A) est une initiative africaine soutenue et coordonnée par des gouvernements africains, des organisations régionales, des institutions des Nations Unies et d'autres organismes. Elle est fondée sur l'engagement politique, parmi les pays africains, en faveur du renforcement du rôle du secteur agricole grâce au développement d'une agro-industrie compétitive, durable et participative, qui permettra, à terme, d'améliorer la croissance économique et la sécurité alimentaire. Il s'agit d'une composante clé du deuxième pilier du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA): amélioration des infrastructures rurales et des capacités relatives au commerce pour un meilleur accès au marché.

Dans le Rapport sur le développement dans le monde (2008), il a été préconisé d'accroître plus rapidement la part de l'agro-industrie dans le PIB agricole, afin de faire de l'agriculture un moteur de la croissance économique et du recul de la pauvreté. En effet, le secteur agro-industriel crée des connexions en amont et en aval, et génère donc des effets multiplicateurs considérables, il crée de la demande de produits agricoles, d'intrants et de services connexes, ainsi que des emplois dans les activités agricoles et non agricoles, augmente les revenus, et contribue à la production de valeur ajoutée et à l'accroissement des revenus du secteur public. Dans la plupart des États africains, les stratégies en matière de politique agricole encouragent la commercialisation agricole et la production de valeur ajoutée, afin de soutenir la compétitivité de la région sur les marchés mondiaux. Le Rapport économique sur l'Afrique 2009¹ a reconnu explicitement le potentiel des chaînes de valeur agricoles régionales soutenues par le secteur de la transformation agricole, pour ce qui est de relier les acteurs de la chaîne de valeur des produits, notamment les petits producteurs, aux marchés de denrées alimentaires et d'autres produits agricoles.

¹ Rapport économique sur l'Afrique 2009: Développer l'agriculture en Afrique par des chaînes de valeur régionales, Commission économique pour l'Afrique, Addis-Abeba, 2009.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org

Le marché commun régional de l'Afrique présente les meilleures perspectives pour la création de telles chaînes de valeur, qui permettent de tirer parti d'économies d'échelle dans la production, la commercialisation, la création de valeur ajoutée et la distribution des produits alimentaires. Actuellement, les activités de transformation et de création de valeur ajoutée après la récolte ne concernent cependant qu'un faible pourcentage (<30% en moyenne) du volume total des produits. Dans le même temps, l'agro-industrie représente la plus grande part des activités du secteur manufacturier naissant en Afrique.

Lancée lors d'une conférence de haut niveau tenue en mars 2010 à Abuja, l'initiative ID3A a été approuvée par des dirigeants de tout le continent africain. Elle est en phase avec le consensus naissant en Afrique selon lequel les investissements agricoles ne devraient pas se limiter à l'amélioration de la productivité des exploitations agricoles, et qu'il faudrait également investir dans les activités post-récolte, la création de valeur ajoutée et la transformation agricole, ainsi que dans le développement des agro-industries. Elle mise en outre sur le potentiel croissant des marchés agroalimentaires intérieurs et régionaux du continent, qui sont stimulés par une urbanisation rapide, une classe moyenne grandissante et une augmentation globale des revenus. Son objectif est de créer un secteur agricole qui sera constitué en 2020 de chaînes de valeur productives et rentables, et qui relieront les petits et moyens producteurs agricoles à des marchés de produits d'alimentation humaine et animale et de carburants à plus forte valeur ajoutée.

Les principaux domaines d'intervention de l'initiative sont les suivants:

- Orientations sur la mise en œuvre de politiques stimulantes et la fourniture de biens publics.
- Renforcement des capacités s'agissant des compétences et des technologies nécessaires à la postproduction dans les filières agricoles.
- Conception d'institutions et de services innovants.
- Mise au point de mécanismes renforcés de financement et d'atténuation des risques.

À l'heure actuelle, l'initiative est mise à l'essai au niveau national dans onze pays: Burkina Faso, Comores, Ghana, Libéria, Madagascar, Nigéria, République démocratique du Congo, Rwanda, Sierra Leone, Soudan et République-Unie de Tanzanie.

Au niveau de la sous-région, la FAO a aidé le secrétariat de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) à mettre au point une note conceptuelle pour le Programme de développement du secteur agroalimentaire et des agro-industries en Afrique de l'Est (E3ADP), qui reprend les principales idées-force de l'Initiative ID3A et vise spécifiquement à soutenir l'élaboration d'un plan sur le secteur agroalimentaire et les agro-industries en Afrique de l'Est. Une proposition de projet de coopération technique (PCT) a été formulée afin de développer plus avant le programme E3ADP et de mobiliser des ressources pour sa mise en œuvre. Le but de ce projet est de susciter un intérêt soutenu pour le programme E3ADP, et d'obtenir de l'aide et des fonds pour sa mise en œuvre. Les produits du projet de coopération technique sont les suivants: i) un Programme de développement du secteur agroalimentaire et des agro-industries en Afrique de l'Est (E3ADP) élaboré, étayé par des documents et approuvé par les organes compétents de la CAE; ii) des modèles de plans et de projets d'investissement mis au point, accompagnés d'une liste des sources de financement potentielles pour leur mise en œuvre et iii) une capacité renforcée du secrétariat de la CAE et des institutions, ainsi que des partenaires régionaux de l'exécution pour coordonner et mettre en œuvre le programme E3ADP et d'autres programmes connexes de développement des agro-industries et des entreprises agricoles.

Recommandations et suivi pour 2012-2013

1. La FAO s'efforcera d'améliorer la coordination et la cohérence entre les différentes initiatives liées au développement du secteur agroalimentaire et des agro-industries, telles que le Forum sur la révolution verte en Afrique, un forum sur l'investissement agricole pour la croissance en Afrique, l'initiative de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD sur le secteur

agroalimentaire ainsi que d'autres initiatives de partenariats entre secteur public et secteur privé.

2. Les plans d'investissement du PDDAA concernant le secteur agroalimentaire (comme E3ADP ou d'autres initiatives régionales) doivent être appuyés en collaboration avec des organisations régionales.
3. Élaboration d'initiatives conjointes avec la CEA, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque africaine de développement (BAfD), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et d'autres institutions dans le contexte de l'initiative ID3A et de programmes similaires sur le secteur agroalimentaire et l'agro-industrie.
4. Renforcement des capacités des gouvernements pour la conception et l'application de mesures visant à améliorer le secteur agroalimentaire.
5. Collaboration au développement de chaînes de valeur régionales pour des produits stratégiques comme le maïs et les animaux d'élevage, afin de répondre à l'insécurité alimentaire dans la région.
6. Recensement, documents à l'appui, et diffusion des meilleures pratiques en la matière.